

SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n°857

Siège Social : Maison de quartier 86, rue Yves Le Coz, 78000 VERSAILLES

Affiliée à Sauvegarde et Animation de Versailles.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 FEVRIER 2014

En introduction, le président Serge Perrutel accueille les participants, adhérents ainsi que ceux qui découvrent le SDIP. Il remercie la municipalité de Versailles et la maison de quartier de mettre à disposition, tout au long de l'année, les moyens nécessaires à la tenue des réunions de travail.

Il rappelle que le SDIP est indépendant de tout parti politique et souhaite que dans un souci de relation constructive, il soit représenté au sein du conseil de quartier. Sa candidature sera présentée le moment venu au titre des associations.

Il remercie de leur présence, Martine Schmit présidente du conseil de quartier, Sylvie Piganeau maire adjoint Maison de quartiers familles et associations, et Thierry Voitellier, maire adjoint délégué à la voirie, aux déplacements urbains et à la sécurité tous trois nos interlocuteurs au sein de la municipalité, Michel Lefèvre conseiller. Il présente Claude DUCAROUGE, Président de l'association de sauvegarde et animation de Versailles et environs à laquelle le SDIP est affilié.

Il adresse ses vifs remerciements aux adhérents qui ont répondu nombreux à l'enquête sur la vie dans le quartier que leur a soumise le SDIP en décembre 2013.

Enfin, Serge Perrutel rappelle la composition du conseil d'administration et du bureau et en présente les membres.

Conseil d'administration	Bureau	
AMEILHAUD Jean Paul		Responsable commission Circulation
BARTHES Françoise		
BROCHETON Bernard		
CARRÉ Michel		
CHABERT Robert		
DÉMARET Alain	Secrétaire adjoint	<i>Démissionnaire</i>
de ROMÉMONT Emmanuel		Responsable commission Nuisances
DIVAN Michèle		
DUTROU Claude	Vice-président	
HEREAU André		
PERRUTEL Serge	Président	Responsable commission Zone verte
SAMANOS Jacques	Secrétaire	Responsable commission Urbanisme
SCHIFRES Yannik	Trésorier adjoint	
SICÉ Claudine	Trésorière	
SILVESTRE Philippe		Responsable commission Transports en commun

1- RAPPORT FINANCIER

Yannik Schifres présente et commente les résultats de l'exercice résumés dans le tableau ci-dessous

Résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2013	
Solde au 31 décembre 2012 (dont 1338, 84€ pour la vente des livres de Claude Dutrou et Pierre Chaplot)	+4013, 06 €
Fonctionnement de l'association	
Recettes de fonctionnement o Cotisations, dons, produits financiers)	+1460,83€
Dépenses de fonctionnement o Assurance Macif o Cotisations (SAVE, Versailles associations) o Frais et fournitures diverses	-800, 07€
Résultat de l'exercice	+ 660,76€
Activité exceptionnelle	
o Vente de livres (Histoire de Porchefontaine)	+ 660,00€
o Dons aux écoles Yves le Coz et Pierre Corneille	-1800,00€
Solde au 31 décembre 2013	+ 3533,82

Le rapport est approuvé à l'unanimité

2 RAPPORT MORAL

2-1 Résultats de l'enquête sur la vie dans le quartier (Rapporteur Jacques Samanos)

Afin de mieux cerner les besoins et les sujets de préoccupation des habitants du quartier de Porchefontaine, le conseil d'administration avait décidé de lancer une enquête auprès des adhérents du SDIP sous forme d'un questionnaire portant sur 7 thèmes relatifs à la vie dans le quartier. Pour compléter les réponses oui/non, des espaces étaient réservés aux commentaires, précisions ou propositions.

Ce questionnaire a été expédié début décembre par courrier à tous les destinataires mais aussi par courriel, à ceux qui avaient donné leur adresse.

L'enquête a donné lieu à 66 réponses (soit environ 50% des personnes consultées) dont les 2/3 en version papier et 1/3 sous forme informatique. Le tableau de résultats bruts est donné en annexe 1.

En introduction à la présentation des résultats, Jacques Samanos remercie à son tour les adhérents pour les nombreuses réponses reçues et les très nombreux commentaires les accompagnant.

o **Bus B**

Le prolongement de la ligne du Bus jusqu'à Viroflay pour bénéficier du futur tramway T6 est plébiscité par 97% des réponses exprimées avec un taux d'abstention très faible (4%). En revanche la création d'un arrêt intermédiaire entre le terminus des « six ponts » et la place Lamôme n'est jugé utile que par 40% des exprimés.

Pour une large majorité (90% des exprimés), la plage horaire de service est jugée satisfaisante.

Mais dans les commentaires, plusieurs voix s'expriment pour la prolongation des horaires de service jusqu'à l'arrivée du dernier train de Paris à la gare des chantiers et la fermeture le soir du centre commercial Parly 2 et du Monoprix Avenue de l'Europe.

L'absence d'abri bus au terminus et de sanitaires au point de régulation place Louis XIV est jugée également regrettable.

o **Gare RER/SNCF**

Même si une majorité (67%) se dit plutôt satisfaite de l'installation d'une rampe sur les escaliers pour bagages, la quasi-unanimité des exprimés (95% et seulement 12% d'abstention) juge nécessaire l'aménagement de la gare pour permettre l'accès aux quais pour les personnes à mobilité réduite.

Le rétablissement de la vente de billets grandes lignes au guichet ou à un automate est jugé utile par 81% des exprimés.

Globalement, la desserte du quartier par les transports en commun est jugée satisfaisante par 91% des voix.

- **La circulation et le stationnement**

Si 50% seulement des exprimés sont favorables au passage de tout le quartier en zone 30, 88% déplorent des situations où des risques d'accidents sont prévisibles. Dans les commentaires très nombreux, la vitesse excessive est dénoncée plusieurs fois dans la rue Yves le Coz, la rue Albert Sarraut mais aussi dans la rue Rémont ; de nombreux carrefours en particulier de rues transversales avec la rue Yves le Coz sont également cités et certains passages piétons en particulier en face de la gare RER sont considérés comme dangereux ; plusieurs personnes se plaignent également de la présence de vélos sur les trottoirs. Bien d'autres cas, sont cités dans cette rubrique qui a rassemblé plus de 50 commentaires.

La réhabilitation pour les piétons de la rue de la sablière est demandée par 94% des voix exprimées avec un taux d'abstention modéré (14%).

La création d'un itinéraire dédié aux gros véhicules pour desservir l'ensemble sportif lors de manifestations importantes est souhaitée par 74% des suffrages exprimés soit 34 voix. Le passage pompier du tunnel de l'A86 est proposé plusieurs fois.

La demande de pistes cyclables ne recueille pas la majorité (22 pour et 25 contre).

Pour les « **contre** » le réseau de rues étroites du quartier ne s'y prête pas. La création de voies cyclables dans l'avenue de Porchefontaine est l'objet de quelques critiques en particulier à cause de la diminution de la largeur des trottoirs.

Les « **pour** » souhaitent au contraire étendre au maximum le nombre de pistes : le prolongement de l'avenue de Porchefontaine vers l'ensemble sportif et le camping est cité plusieurs fois.

La plupart des habitants sont confrontés à des problèmes de stationnement soit occasionnellement (47%) soit souvent (21%) ou enfin tous les jours (11%). Le manque de places de parking est dénoncé mais aussi la « non utilisation » des garages privés existants ainsi que la transformation de certains d'entre eux en chambres d'habitation.

- **Les nuisances sonores et la pollution.**

Parmi les nuisances sonores, le train est considéré comme gênant par 19% des exprimés c'est-à-dire les riverains, les hélicoptères par 55%, la circulation routière par 39%. Le bruit des hélicoptères volant trop bas et de certains « deux roues » est souvent dénoncé comme insupportable.

20% des exprimés ont l'impression que la pollution de l'air augmente. Des mesures réelles seraient utiles pour dégager la vérité.

- **L'urbanisme et l'aménagement urbain**

L'enfouissement de lignes aériennes est considéré comme prioritaire par 77% des avis exprimés avec un taux d'abstention modéré (14%)

54% constatent des manques en matière de propreté, d'esthétique, de décoration ou d'entretien et 73% considèrent que plus de cohérence dans l'architecture des nouvelles constructions serait utile mais globalement 80% sont satisfaits de l'aménagement du quartier

Les très nombreux commentaires accompagnant les réponses à ce chapitre mentionnent le mauvais état des chaussées, le manque d'entretien de certains transformateurs, la pollution visuelle par des affiches et insistent sur la nécessité d'enfouir les lignes aériennes. Certains suggèrent la plantation d'arbres le long de la rue Yves le Coz et la rue Albert Sarraut mais saluent également la décoration du pont de chemin de fer près de la gare.

- **La sécurité**

27% des personnes ayant répondu, éprouvent un sentiment d'insécurité dans le quartier, 15% déclarent avoir été victimes d'une agression ou d'un cambriolage durant les 5 dernières années et 22% victimes d'incivilités. 28 % se plaignent de dégradations de leurs véhicules (rayures, rétroviseurs cassés.....) Une petite majorité (52%) des sondés a reçu des appels téléphoniques suspects durant les derniers mois.

Enfin, 65% seraient volontaires pour participer à une action du type « voisins vigilants ».

- **Les commerces**

La présence de commerces est visiblement appréciée puisque 88% des exprimés déclarent faire leurs courses régulièrement dans le quartier.

Parmi les suggestions de création de commerces, un laboratoire d'analyses médicales (en complément des 3 médecins et 2 pharmacies du quartier) est cité plusieurs fois. Les autres propositions souhaitent le retour d'un boucher, charcutier et plaident pour plus de diversité.

En fin de questionnaire, plusieurs commentaires libres louent le rôle très positif de la maison de quartier.

2-2 Circulation et sécurité (Rapporteur J.P. Ameilhaud)

Trois grands axes de réflexion sont abordés au cours de cette présentation :

2-2-1 Circulation cycliste

Dans un premier temps J.P. Ameilhaud rappelle que l'avenue de Porchefontaine a été aménagée pour sécuriser la circulation cycliste entre l'avenue de Paris et la rue Albert Sarraut.

- Dans le sens descendant, les cyclistes circulent dans le flot de la circulation dont la vitesse est limitée à 30 km/h.
- Dans le sens montant, une piste réservée aux cyclistes est matérialisée au sol par un tapis en enrobé clair.

Le cheminement piéton et les places de stationnement ont été préservés et les arbres malades, remplacés.

En complément, le SDIP maintient son objectif, présenté dès 2011, d'aménager un itinéraire cycliste reliant l'avenue de Paris au camping Huttobia en prolongeant la piste de l'avenue de Porchefontaine en passant,

- **à l'aller**, par l'avenue de Porchefontaine, la rue Coste, la rue Rémont à gauche, puis le camping en passant par le parking du stade,
- **le retour** se faisant par la rue Berthelot jusqu'à la place Lamôme, puis la rue Coste et l'avenue de Porchefontaine.

Par ailleurs, le rapporteur préconise de sécuriser la voie descendante de l'avenue de Porchefontaine, en installant un radar pédagogique pour mieux faire respecter la limitation de vitesse à 30km/h et prévoir un panneau lumineux dans le premier tronçon de la rue Coste et une signalisation horizontale dans le deuxième tronçon.

2-2-2 Sécurité des piétons

Pour sécuriser le passage piétons en face de la gare Jean Paul Ameilhaud propose, de placer un panneau clignotant et un éclairage zénithal.

Il aborde ensuite les problèmes de circulation dans le dernier tronçon de la rue Rémont qu'il propose d'interdire aux poids lourds. Cette solution provoque une discussion animée car elle serait en contradiction avec la signalisation existante qui interdit aux poids lourds venant du haut de la rue Rémont de tourner à gauche dans la rue Berthelot, l'angle formé par ces deux rues et la largeur de leurs chaussées ne permettant pas à ceux-ci de tourner sans endommager les abords des maisons du carrefour ce qui arrive malheureusement régulièrement. Par ailleurs une caméra de surveillance à ce carrefour serait utile pour surveiller la circulation et le respect du stop.

Enfin il propose d'étendre la zone 30 à la rue Yves le Coz et d'accentuer les contrôles de vitesse.

2-2-3 Réhabilitation de la rue de la Sablière.

Cette rue, s'apparentant à un chemin, permet de relier le bas de la rue Rémont à Viroflay en longeant la forêt. Sa réhabilitation pour les piétons faciliterait l'accès à l'ensemble sportif de Viroflay (piscine, tennis..) et surtout à la gare rive Gauche qui sera desservie par la tramway T6. Rappelons qu'elle a été plébiscitée lors de l'enquête mentionnée plus haut. (94% des réponses pour).

Cette réhabilitation liée à la réalisation du PLU (24/4/13) est du ressort de la municipalité de Viroflay et nécessite l'appui de celle de Versailles.

La commission poursuivra son action pour obtenir l'adoption de ce projet

2-2-4 Sécurité des biens et des personnes

L'augmentation de la population et les constructions de maisons individuelles constituent des cibles potentielles pour les malfaiteurs. L'enquête réalisée par le SDIP montre que certains habitants du quartier, heureusement encore minoritaires aujourd'hui, craignent pour leur sécurité. .

Pour se prémunir contre le risque de cambriolages en particulier durant les absences, il existe un dispositif « Voisins vigilants » dont le principe s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance.

Une circulaire du 22 juin 2011 encourage les préfets à développer cette initiative.

2-4 Commission urbanisme (Rapporteur Jacques Samanos)

2-4-1 Enfouissement des lignes aériennes

Ce sujet est devenu particulièrement sensible tant le quartier est en retard dans ce domaine par rapport à la plupart des autres quartiers de Versailles. D'après l'enquête SDIP réalisée en décembre, l'enfouissement est considéré comme prioritaire par 77% des voix exprimées.

Jacques Samanos rappelle les enfouissements de lignes aériennes réalisés depuis 2010

- 2011 : un tronçon de la rue Racine
- 2012 : rue de la chaumière et rue Saint Michel,
- 2013 : rue de l'Etang

Bien conscient que l'enfouissement des lignes aériennes est une opération coûteuse et complexe à organiser à cause de la multiplicité des opérateurs concernés, Il fait observer que les travaux ont pris du retard par rapport au programme communiqué en novembre 2011. Celui-ci prévoyait,

- en 2011, la rue Racine et la rue de la Chaumière
- en 2012, la rue Saint Michel et une partie de la rue de l'Etang puis,
- en 2013, la rue Augusta Holmès, la fin de la rue de l'Etang et le haut de la rue Jean de la Fontaine.

En 2014, sont programmés, outre la réfection de la chaussée de la rue de l'Etang dont l'enfouissement des lignes a été réalisé en 2013, l'enfouissement dans la rue Augusta Holmès dès le mois de mars et en fin d'année la rue Lamartine entre la rue Yves le Coz et la rue Albert Sarraut.

Pour la période 2015-2017 sont prévus la rue Yves le Coz dans la partie comprise entre l'avenue du Pont Colbert et la rue Coste (2015) puis la rue du Foyer Versaillais, la rue Jean de la Fontaine et la rue Coste.

Il conclut en présentant un calcul estimatif montrant qu'à raison de 500m par an (distance supérieure à la moyenne des 3 dernières années), l'enfouissement de l'ensemble des lignes aériennes du quartier ne pourra pas être achevé avant 18 ans et que tout dérapage de programme est très préjudiciable.

2-4-2 Aspect visuel

Sur ce sujet J. Samanos commence par citer quelques réalisations qui ont été appréciées : les trompe l'œil des distributeurs d'électricité dans la rue Coste ou encore l'exposition de photos (qui se renouvelle périodiquement) sous le pont de chemin de fer à proximité de la gare. :

Il poursuit ensuite en montrant des photos faisant apparaître des éléments choquants ;

- Boîtiers d'alimentation électrique dont la porte a été arrachée ou dont la peinture s'écaille,
- Transformateurs EDF envahis par la végétation
- Clôtures défoncées
- Dépôts d'ordures sauvages dans des recoins
- Panneaux publicitaires non esthétiques.

2-5 Commission nuisances (Rapporteur Serge Perrutel)

2-5-1 Nuisances sonores

Trois principaux types de nuisances sonores sont à déplorer sur le quartier :

- **Le train** : comme l'a indiqué l'enquête, le bruit des trains n'affecte que les riverains pour qui, cette nuisance est insupportable .Ce problème fait l'objet de pourparlers difficiles entre le conseil de quartier et la SNCF, Serge Perrutel se dit convaincu que des solutions simples et peu onéreuses existent et que leur mise en œuvre permettrait d'apporter une amélioration ; à titre d'exemple il propose de construire un écran anti bruit sous le ponts près de la gare dans la partie centrale.

- **Les hélicoptères** : selon l'enquête, cette nuisance est ressentie comme gênante et même insupportable par plus de la moitié des sondés qui se sont exprimés. Un dossier photos de plusieurs pages indiquant les heures de passage a été remis par un des sondés pour illustrer cette nuisance. Après des démarches infructueuses auprès des politiques en 2012 et 2013, le SDIP se

rapproche maintenant de l'association « Yvelines environnement » qui a obtenu satisfaction dans ce domaine pour l'aérodrome de Saint Cyr

- **Les mobylettes** : Serge Perrutel se montre assez pessimiste sur l'efficacité d'éventuelles démarches. Néanmoins au cours de la discussion, Thierry Voitellier fait remarquer que la police peut prendre des sanctions dès lors que les propriétaires des mobylettes sont identifiés ce qui est possible par les voisins immédiats.

2-5-2 Nuisances atmosphériques

Serge Perrutel rappelle que

- des organismes de surveillance comme «AIRPARIF» l'ARS (agence responsable de la santé) mentionnent régulièrement, par des communiqués de presse, des dépassements des normes françaises et européennes en région parisienne.
- le corps médical, relève à Versailles un fort taux de problèmes respiratoires (allergies, asthmes problèmes pulmonaires) les enfants ne sont pas épargnés !

Face à ce fléau, le développement des transports en commun et des véhicules propres apporte une solution ; des mesures locales précises devraient être faites régulièrement pour en informer la population.

2-6 Commission Zone verte (Rapporteur Serge Perrutel)

Le quartier a la chance de disposer d'une zone verte très importante. Fort de cet atout, Serge Perrutel rappelle que le SDIP souhaite sensibiliser les élèves à l'environnement et plus particulièrement à la forêt toute proche. Dans ce but, il travaille à l'élaboration d'un projet pédagogique de sensibilisation des enfants à l'approche de la forêt par un partenariat Ecoles/ONF en impliquant

- Les directions des deux écoles: Pierre Corneille/Yves le Coz,
- Les parents d'élèves,
- L'ONF. Le changement récent des interlocuteurs a ralenti la mise en œuvre du projet qui reste néanmoins d'actualité

2-7 Commission culturelle de SAVE. (Rapporteur Bernard Brocheton)

Bernard Brocheton indique que la Commission Culturelle,

- bien que n'ayant pas d'existence juridique est partie intégrante de Save dont elle ne peut être dissociée
- est destinée aux membres des Associations de quartiers auxquels elle est réservée. Les adhérents du SDIP en font partie.
- assure la gestion de ses activités par autofinancement. Dans le prix de chaque visite un petit supplément est compris pour assurer l'édition et l'expédition

Son équipe dirigeante est composée actuellement de 6 membres tous bénévoles

- Un bulletin trimestriel est adressé à tous les membres figurants sur les listes des quartiers sauf pour les mois de juillet-août- septembre
- En général 6 visites sont proposées par trimestre soit 2 par mois
- Pour l'année 2012/13, 477 visiteurs ont été recensés.

Bernard Brocheton rappelle le programme des années précédentes et mentionne celui des 2 premiers trimestres 2014 dont la plupart des visites sont déjà saturées.

2-8 Fibre optique (Rapporteur Serge Perrutel)

Serge Perrutel apporte des informations sur la situation actuelle

- le nœud de « Raccordement Optique » est installé (à Jussieu) depuis quelques semaines : deux Points de Mutualisation (PM) sont déjà en place (Jussieu et Grand Siècle), un est en cours d'installation à Pershing, trois sont en **cours d'étude d'implantation à Porchefontaine** et un à Satory.
- Pour l'instant, il n'a pas été communiqué de calendrier précis de couverture, rue par rue, de la desserte en fibre optique pour Versailles mais toute la ville devrait être couverte en fin 2017. Cette opération concerne exclusivement les immeubles. Il n'existe actuellement aucune offre pour les maisons individuelles.
- L'opérateur pour Versailles est SFR mais les installations terminales entre la porte privative et l'intérieur du logement resteront à la charge de l'opérateur qui sera choisi par le particulier avec un coût de raccordement individualisé à chaque fois.

2-9 Site internet (Rapporteur Philippe Silvestre)

Le conseil d'administration a décidé de faire un site internet du SDIP. Une petite équipe de bénévoles animée par Philippe Silvestre a été créée à cet effet. Alain Bonnaud déjà concepteur de plusieurs sites dans le quartier (paroisse Saint Michel, l'écho de Nouettes) assurera la réalisation technique. Dans un premier temps, l'équipe a pour mission d'établir un cahier des charges puis après accord du CA de bâtir le site. L'objectif est d'être opérationnel avant la prochaine Assemblée Générale.

2-10 Hommage à Pierre Béquet (Rapporteur Serge Perrutel)

Habitant du quartier de Porchefontaine, Pierre Béquet est mort le 21 décembre 2012.

Lauréat du Prix de Rome de gravure en taille-douce en 1960, il est l'auteur de la Marianne figurant sur les timbres d'usage courant de 1971 à 1978. Il a remporté également le concours pour le timbre du 50^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin mêlant Marianne, croix de Lorraine et drapeau de la France

Le SDIP dont il était membre du conseil d'administration souhaite lui rendre hommage en donnant son nom au jardin du square Lamôme. Une demande a été faite dans ce sens, auprès de Monsieur de Mazières, Maire de Versailles. Par un courrier du 30 janvier 2014 celui-ci a donné son accord de principe mais nous invite à soumettre cette proposition aux membres du conseil de quartier.

2-11 Approbation du rapport moral

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

3 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux statuts, le conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans, les membres sortants sont rééligibles.

Membres sortants :

- Bernard Brocheton
- Michel Carré,
- Robert Chabert,
- Alain Démaret, (démissionnaire, il quitte la région)
- Jacques Samanos

Se représentent :

- Bernard Brocheton
- Michel Carré,
- Robert Chabert,
- Jacques Samanos

Aucun autre candidat ne se présente

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

4 QUESTIONS /DEBAT

Au cours du débat, de nombreuses questions, ou suggestions sont abordées. La plupart ont déjà été évoqués dans les commentaires reçus lors de l'enquête sur la vie dans le quartier. Ils portent entre autre sur :

- Le bruit des deux roues ; suite à plusieurs commentaires sur ce sujet, Th Voitellier indique que ce problème peut être réglé en identifiant les quelques perturbateurs et les signaler à la police qui pourra alors intervenir (en visitant les caves)
 - Le bruit du train : klaxon sur la ligne de Jouy en Josas (décaler le passage d'une minute)
 - Propreté : veiller à nettoyer le trottoir après le passage des encombrants plutôt qu'avant.
 - Les pistes cyclables doivent avant tout protéger les cyclistes.
 - L'avenue de Porchefontaine : la construction de la piste cyclable a réduit la largeur du trottoir créant des difficultés de circulation des poussettes, de stockage des poubelles de la Roseraie, de stationnement (panonceau mal placé gênant l'ouverture des portes).
 - Réduction du trafic dans le quartier : mettre l'avenue de Porchefontaine en sens unique.
 - Le carrefour de la rue Rémond et la rue Berthelot. Plusieurs propositions sont évoquées. création d'une aire de retournement près du camping, suppression du stationnement dans la rue Berthelot, inversion du sens de circulation...
 - La sécurité : Th .Voitellier indique que « Voisins vigilants » est en place à Versailles (50 groupes), qu'en cas de problème il faut appeler le 17 (police/gendarmerie), et que voisins vigilants ne dépend pas du ministère de l'intérieur
 - Th Voitellier annonce par ailleurs la mise en service de la prolongation du Tram- Train Massy-Evry jusqu'à Versailles pour 2018
- Les suites à donner aux commentaires reçus lors de l'enquête ainsi que ceux exprimés lors de cette AG seront élaborées au cours des prochains conseils d'administration.

A 12H40, l'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est close.

<p>Prochains Conseils d'Administration : Lundi 7 avril 2014 Lundi 2 juin 2014 A 20 h30 à la maison de quartier.</p>
--

A Versailles le 23 mars 2014

Serge Perrutel
Président

Jacques Samanos
Secrétaire